

Une typologie des contribuables travailleurs indépendants basée sur les attitudes motivationnelles

Social Science Information

2016, Vol. 55(1) 60–77

© The Author(s) 2015

Reprints and permissions:

sagepub.co.uk/journalsPermissions.nav

DOI: 10.1177/0539018415612145

ssi.sagepub.com



Herbert Schwarzenberger

Ferdinand Porsche Universität par correspondance des sciences appliquées, Vienne, Autriche

Stephan Muehlbacher

Université de Vienne, Autriche

Cécile Bazart

Université de Montpellier, France

Lucas Unger

Université de Vienne, Autriche

Erich Kirchler

Université de Vienne, Autriche

Résumé

Une enquête effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 471 travailleurs indépendants a permis d'identifier différents types de contribuables à partir de leurs attitudes motivationnelles devant l'impôt. Quatre groupes (*clusters*) ont été mis en évidence par une analyse en regroupement hiérarchique. Les contribuables « solidaires » perçoivent le système fiscal comme juste et paient volontiers leurs impôts, contrairement aux contribuables « non-solidaires » qui ont, eux, un sentiment d'injustice

Corresponding author:

Herbert Schwarzenberger, Filière d'études de gestion d'entreprise et psychologie économique, Ferdinand Porsche Universität par correspondance des sciences appliquées, Lothringerstraße 4–8, 1040 Vienne, Autriche.

Email: herbert.schwarzenberger@fernfh.ac.at

en matière fiscale. Les contribuables « critiques », qui ont également le sentiment d'être traités injustement, ont un niveau de résistance fort, mais ne réagissent pas forcément en fraudant leurs impôts. Enfin, les contribuables « stratégiques » ont le sentiment d'être traités d'une manière juste mais fraudent lorsqu'ils le peuvent. Au final, il apparaît donc que les attitudes positives ou respectivement négatives par rapport aux impôts ne conduisent pas forcément à l'honnêteté fiscale ou respectivement à la fraude fiscale. Les comportements coopératifs ou non-coopératifs résultent donc d'une combinaison plus complexe de motivations.

Mots-clés

attitudes motivationnelles, équité fiscale, fraude fiscale, honnêteté fiscale

Abstract

A representative sample of 471 Austrian self-employed taxpayers was investigated and types of taxpayers selected on the basis of their motivational postures were extracted. By means of a cluster analysis four basic clusters of taxpayers were identified. 'Solidary' taxpayers pay their taxes because they perceive the tax system as fair. 'Non-solidary' taxpayers experience their tax burden as unfair. 'Critical' taxpayers feel unfairly treated and show high resistance but do not necessarily react by evading taxes. 'Strategic' taxpayers feel fairly treated but still try to reduce their tax burden if they perceive the opportunity to do so. The results show that positive and negative attitudes, respectively, to taxes do not necessarily lead to tax compliance or tax evasion. Cooperative and uncooperative behaviour originates from different motives.

Keywords

motivational postures, fairness, tax evasion, tax compliance

Les travailleurs indépendants et les professions libérales sont des contribuables qui sont contrôlés avec une attention particulière par l'administration fiscale, partant du présupposé que les opportunités de minimisation des impôts sont importantes dans ce groupe. Ils représentent également un groupe particulier dans la recherche en psychologie fiscale parce qu'ils perçoivent habituellement leurs impôts comme un paiement « de leur propre poche », donc plus comme une perte si on les compare au groupe des salariés, qui perçoivent, en Autriche, un revenu net. Dans les travaux sur la représentation sociale des impôts de Kirchler (Kirchler, 1999, 2007 ; Kirchler et al., 2014), il apparaît que les entrepreneurs autrichiens associent la notion d'« impôts » aux notions : de « bureaucratie », de « démotivation au travail » et de « limitation de la liberté d'entreprendre ».

Les motivations à payer les impôts ou, au contraire, à frauder reflètent les attitudes motivationnelles de la personne. Braithwaite (2003) différencie ainsi cinq attitudes motivationnelles qui incitent ou s'opposent à une coopération avec l'administration fiscale. Elles sont donc associées à un paiement volontaire, facile ou, au contraire, plus difficile

et se traduisent par un degré différent d'intervention de l'administration fiscale pour assurer une collecte juste. Le but de la présente étude est d'identifier dans notre échantillon différents types de contribuables à partir de leurs attitudes motivationnelles, leurs intentions comportementales, leur sens de l'équité et leurs caractéristiques sociodémographiques, afin de guider et personnaliser les actions de l'administration fiscale.

I. Attitudes motivationnelles

Depuis les travaux de Ajzen sur le comportement planifié (Ajzen, 1991), le comportement est vu comme la résultante de trois catégories de déterminants, qui sont : les attitudes de l'individu, sa perception de la norme (norme subjective) et le contrôle individuel perçu sur ce comportement. L'attitude a une dimension personnelle : elle décrit la valeur que l'individu attribue à ce comportement. La norme subjective a elle une dimension sociale : c'est la valeur que le groupe attribue à ce comportement. Il y a donc ici, sous-jacente, la notion d'identification à un groupe, dénommé plus bas « communauté ». Enfin, le contrôle perçu du comportement fait référence à l'estimation que se fait l'individu de sa capacité à agir réellement. En amont on trouve également les croyances de l'individu sur chacun de ces points. Ensemble, ces trois déterminants motivent les intentions de comportement, qui se situent donc en aval et expliquent le comportement. Dans cette même lignée, Braithwaite (2003) a développé, en collaboration avec l'administration fiscale autrichienne, un modèle sur la conformité fiscale qui se centre sur l'aspect motivationnel du paiement des impôts. Les attitudes motivationnelles mobilisées dans cette étude représentent des combinaisons de croyances et d'attitudes – préférences, intérêts et sentiments – adoptées individuellement, consciemment, mais également partagées avec les autres. Les attitudes motivationnelles doivent indiquer le degré avec lequel l'agent acceptera l'agenda proposé par le régulateur ainsi que la manière dont ce dernier fonctionne et mène ses actions au quotidien (Braithwaite, 2007 : 138). L'approche de Braithwaite est donc également fondée sur le concept de « distance sociale » (Bogardus, 1928), qui décrit comment différents groupes, ou individus, se positionnent les uns par rapport aux autres. Mieux on connaît l'autre groupe plus la distance sociale qui éloigne de ce groupe est faible. Il y a moins de préjugés et plus de confiance entre groupes qui témoignent d'une proximité sociale qu'entre groupes éloignés. Dans la relation qui lie les contribuables et l'administration fiscale, l'existence d'une faible distance sociale mène à des attitudes positives et à une motivation plus forte à payer ses impôts. En d'autres mots, plus la distance sociale est forte plus l'administration fiscale aura de difficultés à exercer ses missions (Braithwaite, 2003). Il faut souligner ici que les travaux sur les motivations (Frey, 1997), la psychologie de l'impôt (Kirchler, 2007) et les normes sociales (Wenzel, 2004) étayaient également l'importance du rôle des interactions sociales et donc de l'approbation ou de l'identification à un groupe. En général les contribuables qui ont un consentement fort à l'impôt diffèrent des fraudeurs quant au jugement qu'ils portent sur ces actions. Or si l'identification à leur groupe est forte, c'est cette norme sociale d'honnêteté qui dominera. De plus, comme l'a démontré Kirchler (2007), cela vaut également pour l'opinion quant à la fiabilité et donc à la confiance conférée à l'autorité fiscale. Plus la confiance est haute plus la justice procédurale pourra avoir un impact et accroître l'honnêteté fiscale.

Au final, les cinq attitudes fondamentales définies par Braithwaite (2003) sont : « l'engagement » (*commitment*), « la capitulation » (*capitulation*), « la résistance » (*resistance*), « le désengagement » (*disengagement*) et « le jeu » (*game playing*).

L'engagement traduit un fort sentiment d'appartenance à la communauté. Dans la recherche en fiscalité, l'identité sociale, soit l'identification à une ou plusieurs catégories et donc le sentiment d'appartenance à une communauté, est vue comme un élément pertinent de l'honnêteté fiscale (Rechberger et al., 2009b ; Taylor, 2003 ; Wenzel, 2002, 2004). L'impôt est vu comme une contribution évidente au bien-être commun. L'État, l'administration fiscale et la fiscalité sont évalués positivement, et l'on se sent traité de manière juste et correcte. La distance sociale par rapport à l'administration fiscale est faible.

On parle de capitulation lorsque l'administration fiscale est perçue comme une autorité légitime qui agit pour le bien-être commun, donc dans l'intérêt collectif. L'administration fiscale est vue comme indispensable, mais cela ne veut pas forcément dire qu'on est d'accord avec toutes les règles et toutes les procédures associées à cette tâche. L'opinion prédominante est que l'administration fiscale se comporte de manière coopérative tant que l'on coopère soi-même. La distance sociale par rapport à l'administration fiscale est donc également faible.

La résistance se base, selon Braithwaite (2003), sur de forts doutes concernant les intentions de l'administration fiscale. On part du principe qu'elle privilégie la détection et la punition des fraudeurs plus que le soutien et le rappel des devoirs de chacun. Ici il ne peut y avoir coopération que par la menace d'une punition, et en conséquence la résistance (active) et la lutte pour la défense de ses droits prédominent. La distance sociale entre les citoyens et l'État est alors importante.

Le désengagement se définit également par le refus et la résistance. La résistance est cette fois plutôt passive. Les contribuables, qui ne ressentent pas d'attachement à l'administration fiscale, essaient de garder leurs distances. La disposition à un comportement coopératif est faible.

Enfin, dans le jeu, la législation fiscale est interprétée au regard des intérêts propres des « joueurs ». Ces derniers essaient alors d'identifier les zones grises et les failles du système pour les utiliser et réduire leur fardeau fiscal. L'interaction avec l'administration fiscale s'apparente au jeu du chat et de la souris, jeu dans lequel il convient d'être plus malin qu'elle.

Braithwaite (2003) conclut que l'engagement et la capitulation ont une influence positive sur l'honnêteté fiscale, alors que la résistance, le désengagement et le jeu ont une influence négative. Braithwaite (2003) rassemble donc les deux premières attitudes (positives) sous la désignation de « respect » (*deference*) car elles sont corrélées entre-elles. De même, les trois dernières attitudes (négatives) étant corrélées, elles sont rassemblées sous la désignation de « dissuasion » (*deterrence*). Le respect et la dissuasion sont à leur tour négativement corrélés.

Les attitudes motivationnelles ne sont cependant pas à considérer comme des caractéristiques stables ou isolées de la personnalité. Les motifs incitant à payer ses impôts ou non peuvent changer au cours du temps ou en fonction de la qualité de l'interaction entre l'administration fiscale et les contribuables. Par ailleurs, chaque personne peut avoir simultanément plusieurs attitudes motivationnelles activées. Cela soulève les questions

suivantes quant aux combinaisons d'attitudes motivationnelles que l'on peut retrouver chez les travailleurs indépendants, aux regroupements possibles en «types de contribuables» pertinents et, enfin, aux relations existantes entre les attitudes motivationnelles d'une part et les autres facteurs psychologiques et sociodémographiques de l'autre. Répondre à ces trois questions revient à construire une typologie qui pourrait permettre à l'administration fiscale d'interagir de façon plus individualisée, plus ciblée et donc plus efficace avec ces contribuables. C'est l'objet de la présente étude. La Section 2 présente la méthodologie, la Section 3 détaille nos résultats et nous concluons et ouvrons la discussion sur cette recherche en Section 4.

2. Méthodologie

2.1 Échantillon

Un échantillon de 523 contribuables, représentatif des travailleurs indépendants et professions libérales en Autriche, a été contacté en 2008 par courriel par un institut d'études de marché pour participer à cette enquête ; 471 personnes ont entièrement rempli le questionnaire en ligne. Les caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon sont regroupées dans le Tableau 1.

2.2 Matériel et réalisation

Les attitudes motivationnelles des contribuables ont été évaluées à l'aide de cinq échelles tirées du questionnaire de Braithwaite (2003) et traduites en allemand. Les échelles ont été réduites, et seuls les items les mieux adaptés à la traduction allemande ont été conservés, conformément au travail préliminaire de Rechberger et al. (2009a) soit : engagement (5 Items; α de Cronbach = .73), capitulation (4 Items; α de Cronbach = .68), résistance (4 Items; α de Cronbach = .67), désengagement (3 Items; α de Cronbach = .53) ainsi que jeu (3 Items; α de Cronbach = .84). Malgré le faible α de Cronbach de l'échelle décrivant le désengagement, nous l'avons conservée ici en nous appuyant sur les résultats du travail préliminaire de Rechberger et al. (2009a). Il nous apparaissait important de pouvoir comparer avec des études similaires. De plus, et au vu de leur nombre déjà restreint, trois pour l'engagement, il ne nous est pas apparu possible de l'améliorer par des retraits supplémentaires. Nous avons donc décidé de l'utiliser malgré ce faible α de Cronbach.

Les intentions de comportement fiscal ont été évaluées à l'aide de deux échelles. La première a trait à la fraude fiscale, comprise comme toute tentative illégale de réduire son fardeau fiscal (8 Items; α de Cronbach = .80). La seconde traite de l'évitement fiscal, compris comme tout acte légal visant à tirer profit des zones grises et des failles de la législation fiscale pour réduire son fardeau fiscal (7 Items; α de Cronbach = .60).

La perception de l'équité fiscale a elle aussi été évaluée à l'aide de deux échelles. La première porte sur l'équité procédurale, soit celle qui grève les processus décisionnels fiscaux depuis de la collecte jusqu'au contrôle (7 Items; α de Cronbach = .76). La seconde porte sur l'équité distributive qui découle d'une juste répartition de la charge fiscale entre les différents groupes de contribuables mais également d'un juste bénéfice en terme de contreparties à l'impôt donc de biens et services publics (12 Items; α de Cronbach = .93).

Tableau I. Caractéristiques démographiques de l'échantillon.

	Fréquence	Pourcentage
Contribuables travailleurs indépendants autrichiens (N)	471	100.00
Sexe:		
Hommes	323	68.58
Femmes	148	31.42
Âge:		
Jusqu'à 39 ans	150	31.85
De 40 à 49 ans	153	32.48
Au-dessus de 49 ans	168	35.67
Profession:		
Professions libérales (médecins, notaires, etc.)	174	36.94
Propriétaire d'une grande entreprise	30	6.37
Propriétaire d'une petite entreprise	267	56.69
Éducation:		
Ecole obligatoire/études professionnelles	122	25.90
Baccalauréat	184	39.07
Université	165	35.03
Revenu annuel brut:		
Moins de € 10.000	51	10.83
Entre € 10.001 et € 30.000	157	33.33
Entre € 30.001 et € 50.000	108	22.93
Entre € 50.001 et € 100.000	89	18.90
Au-dessus de € 100.000	38	8.07
Données manquantes	28	5.95
Orientation politique:		
Gauche	134	28.45
Centre	230	48.83
Droite	104	22.08
Données manquantes	3	0.64

Toutes les échelles ont été présentées sous un même format de réponse en sept degrés (1 = pas du tout d'accord; 7 = entièrement d'accord). Le questionnaire est reproduit en Annexe.

3. Résultats

3.1 Typologie des contribuables basée sur leurs attitudes motivationnelles

Le Tableau 2 liste les valeurs moyennes et les écarts-types pour les attitudes motivationnelles de l'ensemble de l'échantillon. Les caractéristiques des participants relatives à chacune des cinq attitudes motivationnelles ont été soumises à une analyse en regroupements hiérarchiques (méthode de Ward). Cette analyse a conduit à dissocier quatre

Tableau 2. Attitudes motivationnelles, intentions comportementales par rapport aux impôts et perception de l'équité fiscale des quatre types de payeurs d'impôts.

Types	N	Attitudes motivationnelles				Intentions comportementales par rapport aux impôts		Equité		
		Engagement		Résistance		Fraude fiscale		Evitement fiscal		
		M (SD)	M (SD)	M (SD)	M (SD)					
« solidaires »	165	5.03 (1.25) ^{a,b,c}	5.06 (1.04) ^{a,b,c,e}	3.27 (1.08) ^{a,b,c,e}	2.78 (1.07) ^{a,b,c,e}	2.43 (1.24) ^{a,b,c,e}	6.24 (0.82) ^{a,b,c,e}	3.61 (0.94) ^{a,b,c,e}	4.56 (1.02) ^{b,c}	3.39 (1.26) ^{a,b,c,e}
« critiques »	102	4.03 (0.87) ^{a,b,c,e}	3.43 (0.97) ^{a,b,c,e}	5.03 (0.85) ^{a,b,c,e}	3.77 (1.08) ^{a,b,c,e}	2.85 (1.14) ^{a,b,c,e}	5.84 (1.05) ^{a,b}	3.70 (0.95) ^{b,c,e}	3.70 (0.72) ^{a,b,c,e}	2.53 (0.93) ^{a,b}
« stratégiques »	159	4.89 (0.96) ^{b,c,e}	4.82 (0.89) ^{a,b,c,e}	3.96 (1.04) ^{a,b,c,e}	4.03 (0.89) ^{a,b,c,e}	5.10 (1.07) ^{a,b,c,e}	5.56 (1.22) ^{a,c}	2.87 (0.90) ^{a,b}	4.30 (0.89) ^{a,b,c,e}	3.31 (1.08) ^{b,c,e}
« non-solidaires »	45	3.05 (0.97) ^{a,b,c,e}	3.00 (0.81) ^{a,b,c,e}	5.71 (0.99) ^{a,b,c,e}	5.33 (1.03) ^{a,b,c,e}	5.56 (0.82) ^{a,b,c,e}	4.95 (1.39) ^{a,b,c}	2.82 (0.83) ^{a,b,c,e}	3.24 (0.84) ^{b,c,e}	2.09 (0.73) ^{a,c}
Total	471	4.57 (1.22)	4.42 (1.23)	4.12 (1.31)	3.66 (1.27)	3.72 (1.72)	5.80 (1.15)	3.30 (1.00)	4.16 (1.00)	3.05 (1.18)

Remarque: ^{a,b,c} des lettres identiques à l'intérieur d'une même échelle indiquent des différences significatives au seuil de 5 %; ^{a,b,c,e} indiquent des différences significatives au seuil de 1 %. Une note élevée aux échelles fraude fiscale et évitement fiscal indique un degré élevé d'honnêteté fiscale; une note faible un degré élevé d'intention de fraude respectivement d'évitement fiscal.

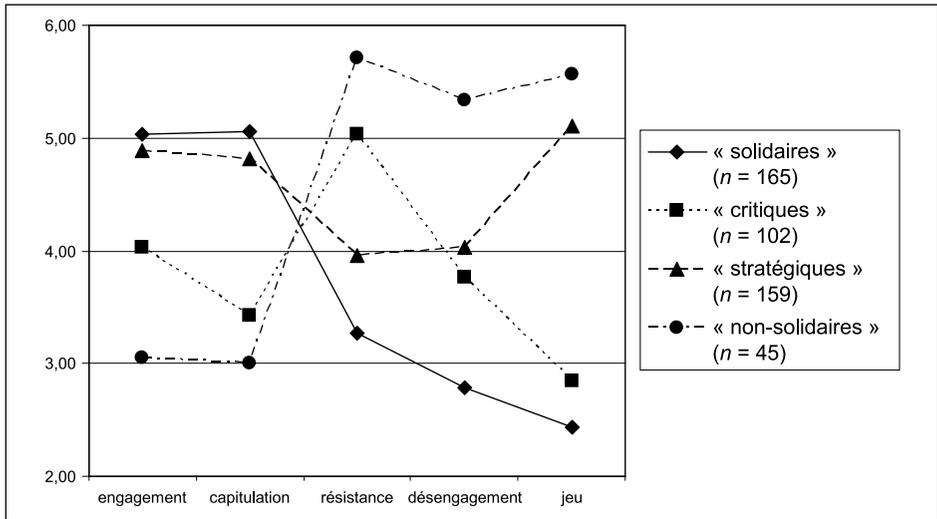


Figure 1. Profils motivationnels des quatre types de payeurs d'impôts.

groupes de contribuables. Une analyse discriminante a montré que toutes les attitudes motivationnelles discriminent suffisamment entre ces quatre groupes, avec : engagement ($F(3, 467) = 54.96, p < .01$), capitulation ($F(3, 467) = 104.82, p < .01$), résistance ($F(3, 467) = 105.35, p < .01$), désengagement ($F(3, 467) = 89.84, p < .01$) et jeu ($F(3, 467) = 209.93, p < .01$). L'analyse discriminante démontre que 85.4% des personnes peuvent être attribuées aux groupes ainsi définis. Etant donné que le taux de réussite est de 25% quand les personnes sont attribuées aléatoirement, le taux obtenu ici confirme la précision de la classification. De ce fait, les groupes (*clusters*) peuvent être considérés comme homogènes et correspondent à un type précis de contribuables. Leurs profils motivationnels sont représentés dans la Figure 1.

Partant des attitudes motivationnelles qui les caractérisent, les quatre types identifiés ont été désignés comme suit :

- Les contribuables «solidaires» représentent le groupe le plus important ($n = 165$; 35% des contribuables analysés). Les personnes appartenant à ce groupe ont des notes élevées pour l'engagement et la capitulation, alors qu'elles ont des notes faibles pour la résistance, le désengagement et le jeu.
- Les contribuables «stratégiques», également très représentés ($n = 159$; 33.8%), ont des notes élevées pour l'engagement et la capitulation, semblables à celles des «solidaires». En revanche, ils ont des notes moyennes pour la résistance et le désengagement et surtout ils ont des notes élevées pour le jeu.
- Les contribuables «critiques» ($n = 102$; 21.7%) ont des notes moyennes pour l'engagement, des notes faibles pour la capitulation, le désengagement et le jeu, mais des notes élevées pour la résistance.
- Les contribuables «non-solidaires» sont de loin le groupe le plus réduit ($n = 45$; 9.6%) et représentent l'opposé des «solidaires». Ils ont les notes les plus faibles

pour l'engagement et la capitulation, mais montrent des notes élevées pour la résistance, le désengagement et le jeu.

3.2 Intentions de comportement fiscal des quatre types

Une analyse de variance avec l'intention de frauder comme variable dépendante et l'appartenance à l'un des quatre types comme variable indépendante a montré des différences significatives entre les types ($F(3, 465) = 21.21, p < .01$). Le Tableau 2 présente les valeurs moyennes et les écarts-types des intentions comportementales des quatre types.

Les contribuables «solidaires» ont le comportement le plus honnête. Des analyses post-hoc (LSD) montrent que les groupes des contribuables «critiques» ($p < .05, SD = .14$) et «stratégiques» ($p < .01, SD = .12$) se décrivent comme beaucoup moins honnêtes. Ces deux derniers types ne se différencient pas l'un de l'autre. Les contribuables «non-solidaires» se décrivent comme les moins honnêtes des quatre types et se différencient à la fois des «solidaires» ($p < .01, SD = .18$), des «critiques» ($p < .01, SE = .19$) et des «stratégiques» ($p < .05, SD = .18$).

Les quatre types se différencient également par leurs réponses relatives à l'évitement fiscal ($F(3, 465) = 27.76, p < .01$). Des analyses post-hoc (LSD) montrent que les groupes des contribuables «solidaires» et «critiques» ne se différencient pas et tendent moins à l'évitement fiscal que les contribuables «stratégiques» et «non-solidaires», lesquels ne se différencient pas entre eux. Les intentions comportementales les plus faibles en terme d'évitement sont rapportées par les contribuables «critiques», qui se différencient à la fois des «stratégiques» ($p < .01, SD = .12$) et des «non-solidaires» ($p < .01, SD = .16$). Les contribuables «solidaires» font preuve d'une honnêteté similaire et se différencient des «stratégiques» ($p < .01, SD = .10$) et des «non-solidaires» ($p < .01, SD = .15$).

3.3 Perception de l'équité fiscale au sein des quatre types

Les quatre types se différencient par leur perception de l'équité procédurale ($F(3, 467) = 36.39, p < .01$) (Tableau 2).

L'interaction avec l'administration fiscale est considérée comme équitable avant tout par les contribuables «solidaires», suivis des «stratégiques». En revanche, les contribuables «critiques» et surtout les «non-solidaires» se sentent traités de manière plutôt injuste. Des analyses post-hoc (LSD) montrent que les contribuables «solidaires» se différencient de tous les autres : «critiques» ($p < .01, SE = .11$), «stratégiques» ($p < .05, SD = .10$) et «non-solidaires» ($p < .01, SD = .15$). Les contribuables «critiques» se différencient des «stratégiques» ($p < .01, SD = .11$) et des «non-solidaires» ($p < .05, SD = .16$), et les «stratégiques» se différencient des «non-solidaires» ($p < .01, SD = .15$).

Les quatre types se différencient également par leur perception de l'équité distributive ($F(3, 467) = 27.29, p < .01$). Les contribuables «solidaires» et «stratégiques» rapportent les valeurs les plus importantes. Ils ont tendance à croire, plus que les autres types, que les services publics reçus sont en adéquation avec le prélèvement. L'équité distributive est moins évidente pour les contribuables «critiques» et «non-solidaires». Des analyses post-hoc (LSD) montrent que les «solidaires» se différencient des «critiques» ($p < .01$,

Tableau 3. Distribution selon le revenu et l'orientation politique des quatre types de contribuables.

Types	N	Revenu					Orientation politique		
		Moins de € 10.000	Entre € 10.001 et € 30.000	Entre € 30.001 et € 50.000	Entre € 50.001 et € 100.000	Au-dessus de € 100.001	gauche	centre	droite
		n (%)	n (%)	n (%)	n (%)	n (%)	n (%)	n (%)	n (%)
«solidaires»	165	24 (16)	49 (32)	40 (26)	35 (23)	6 (4)	53 (32)	85 (52)	27 (16)
«critiques»	102	11 (12)	37 (39)	13 (14)	20 (21)	14 (15)	32 (32)	52 (52)	16 (16)
«stratégiques»	159	11 (7)	59 (39)	44 (29)	25 (16)	13 (9)	34 (22)	78 (49)	46 (29)
«non-solidaires»	45	5 (12)	12 (29)	11 (26)	9 (21)	5 (12)	15 (33)	15 (33)	15 (33)
Total	471	51 (12)	157 (35)	108 (24)	89 (20)	38 (9)	134 (28)	230 (49)	104 (22)

Remarque: Au total, 28 personnes n'ont pas donné de détails concernant leur revenu, et 3 personnes n'ont pas donné de détails concernant leur orientation politique.

SE = .14) et des «non-solidaires» ($p < .01$, SD = .18). Les «critiques» se différencient des «stratégiques» ($p < .01$, SD = .14) et les «stratégiques» des «non-solidaires» ($p < .01$, SD = .18).

3.4 Caractéristiques sociodémographiques des quatre types

Nous avons également vérifié si les quatre types se différencient selon leurs caractéristiques sociodémographiques. Des différences ont été trouvées uniquement pour le «revenu» ($X^2(12) = 22.86$, $p < .05$) et pour l'«orientation politique» ($X^2(6) = 17.05$, $p < .01$). Le Tableau 3 présente la distribution des caractéristiques sociodémographiques au sein des quatre types.

Il semble intéressant de relever à ce propos que très peu de contribuables «solidaires» et étonnamment beaucoup de «critiques» font partie de la catégorie des revenus les plus élevés. En ce qui concerne l'orientation politique, relativement peu de contribuables «solidaires» et «critiques», mais beaucoup de «stratégiques» et de «non-solidaires» se définissent comme des électeurs de droite.

Nous n'avons pas trouvé de différences significatives entre les quatre types quant aux variables : sexe, âge, profession et éducation.

4. Discussion et résumé

Les attitudes motivationnelles par rapport aux impôts ont permis d'identifier quatre types de contribuables parmi les travailleurs indépendants. Les contribuables «solidaires» ont un fort sentiment d'appartenance à la communauté et payent leurs impôts sans se préoccuper outre mesure de la maximisation égoïste de leurs gains. Par ailleurs, ils n'essaient pas d'exploiter les lacunes du système fiscal. Ce groupe représente le type idéal de

contribuables du point de vue de l'État. Les membres de ce groupe considèrent, plus que ceux des autres groupes, que la fiscalité est juste et équitable et qu'il est normal de contribuer. Ils font partie avant tout des catégories de revenus inférieurs et se déclarent politiquement plutôt de gauche ou du centre. A l'opposé les contribuables «non-solidaires» ne ressentent guère de solidarité à l'égard de la communauté, leur sens collectif est donc faible et ils sont suspicieux quant aux intentions de l'administration fiscale. Enfin ils perçoivent les prélèvements qui leur sont imposés comme injustes. Les contribuables qui appartiennent à ce groupe se voient comme les adversaires du système et essaient de réduire leur fardeau fiscal au maximum. Il n'est pas possible de mieux les caractériser sur la base de leur revenu. En revanche, le groupe des «non-solidaires» comprend un nombre très élevé de contribuables d'obédience de «droite». Alors que chez les contribuables «solidaires» les attitudes motivationnelles se caractérisent par un poids élevé de la tendance «respect» et faible de celle de la «dissuasion», chez les «non-solidaires», les résultats sont inversés. On peut relever à ce propos que dans cette étude le groupe des «non-solidaires» ne comprend que 9.6% des contribuables et que les membres de ce groupe correspondent probablement de près au profil du «fraudeur fiscal type».

Chez les contribuables «critiques», les résultats relatifs à l'honnêteté fiscale sont hétérogènes. En comparaison avec les «solidaires», ils rapportent aussi un comportement plus honnête concernant l'évitement fiscal mais un comportement moins honnête quant à la fraude fiscale. Par rapport aux autres groupes, ils considèrent plus souvent que leurs interactions avec l'administration fiscale sont teintées d'injustice tout comme la distribution des ressources. Ils mettent fortement en doute l'équité du système. Ceci ressort également au vu des notes élevées qu'ils obtiennent quant à la variable résistance. En revanche, ces réserves n'induisent donc pas une tendance systématique à rechercher une diminution de l'impôt. Les «critiques» rappellent volontiers le proverbe «chien qui aboie ne mord pas». Cette situation semble induire un sentiment d'impuissance face à un système vu comme injuste. Les membres de ce groupe sont essentiellement représentés dans les catégories de revenus les plus élevés et ne font pas partie du spectre politique de droite.

Les contribuables «stratégiques» partagent avec les «solidaires» l'impression que la répartition du fardeau fiscal est juste. Comme les «solidaires», ils ne montrent que peu de distance sociale avec l'administration fiscale. Il n'empêche qu'il existe dans ce groupe une tendance à la fraude fiscale et à l'évitement fiscal. Les membres de ce groupe poursuivent avant tout leur intérêt propre et essaient de profiter des zones grises et des failles de la législation fiscale. Les contribuables «stratégiques» appartiennent surtout aux catégories de revenus moyens et ils affichent un attachement politique à droite. Ce type, qui représente quelques 33.8% de l'échantillon, a comme caractéristique la plus frappante une note élevée concernant l'attitude motivationnelle «jeu». Il est à noter que, dans l'étude de Braithwaite (2003), 13% seulement des contribuables autrichiens avaient réagi positivement à cette attitude.

La perception de l'équité fiscale et respectivement la distance sociale avec l'administration fiscale, induisent apparemment des comportements différents. Il semble que les «critiques» expriment leur colère verbalement, alors que les attitudes des «non-solidaires» se traduisent également par des actions. Les contribuables «stratégiques» et

		Motivation/attitudes motivationnelles	
		+	-
Intentions comportementales	+	« solidaires »	« critiques »
	-	« stratégiques »	« non-solidaires »

Figure 2. Description des quatre types de contribuables en fonction des deux dimensions : motivation/attitudes motivationnelles et intentions comportementales.

«solidaires» adoptent, eux, des positions symétriques. Alors que les premiers commettent des fraudes fiscales et minimisent leurs impôts, en dépit d'une attitude positive vis-à-vis de l'administration fiscale, le comportement des seconds est en accord avec leur attitude positive vis-à-vis de l'administration fiscale. Il convient de noter et d'expliquer ces incohérences entre dimensions motivationnelles et intentions comportementales. Ajzen (1985, 1991), Fishbein et Ajzen (1975) partent du principe que le comportement est régi par les intentions et que les intentions sont à leur tour régies par les attitudes, mais c'est la force de l'intention qui garantit la prévisibilité du comportement. Si les attitudes motivationnelles ne sont pas contextuelles, de nombreux éléments, contextuels ou émotionnels (Massey, 2002) peuvent interférer et déconnecter, plus ou moins, l'intention du comportement. En tout état de cause, les résultats présentés ici donnent une image plus nuancée de la situation par rapport à l'étude de Braithwaite. Alors que les contribuables «solidaires» et «non-solidaires» ont des comportements prévisibles en ce sens qu'il y a concordance avec leurs motivations et leurs attitudes, cela n'apparaît pas chez les contribuables «critiques» et «stratégiques». De fait nous ne pouvons pas prédire leur comportement. Les contribuables «critiques» n'ont une attitude positive ni envers le système fiscal ni envers ceux qui en sont les exécutants, donc l'administration fiscale. Il n'empêche qu'ils témoignent, à un degré inattendu, être prêts à payer honnêtement leurs impôts. A l'opposé, les contribuables «stratégiques» se sentent traités de manière équitable mais cela ne les empêche pas d'essayer de réduire leur fardeau fiscal. Conformément aux caractéristiques qui viennent d'être décrites, les quatre types de contribuables peuvent être classés dans un schéma à quatre cadrans selon les deux dimensions motivations/attitudes motivationnelles et intentions comportementales (Figure 2).

Dans son essai «Responsive regulation», Braithwaite (2007) préconise de tenir compte des différences existant dans les attitudes des contribuables et propose de soutenir ceux qui coopèrent et de punir sévèrement les «pêcheurs» notoires. La typologie décrite ici repose sur l'hypothèse que les comportements coopératifs et non-coopératifs respectivement trouvent leurs origines dans des motivations différentes. Elle illustre en détail les résultats de Braithwaite et permet d'adapter encore mieux la «Responsive regulation» aux différents types de contribuables.

Une autre manière d'expliquer notamment le cas des contribuables « critiques » est de revenir sur la nature déclarative des intentions. En effet, la fraude fiscale aussi bien que l'évitement fiscal représentent soit des faits illégaux soit des faits légaux « fragiles » car ils sont à la marge entre légalité et illégalité et que cela peut favoriser l'obtention de réponses socialement désirables. Cette hypothèse est renforcée par le fait qu'une majorité des participants déclare des intentions comportementales positives vis-à-vis de la fiscalité mais il est possible qu'ils aient un comportement nettement moins coopératif dans la réalité (Hessing et al., 1988). On peut critiquer par ailleurs le fait d'avoir seulement pris en compte l'âge des participants mais pas la durée de l'activité en tant que travailleur indépendant, ce qui fait qu'on ne peut pas tirer de conclusion quant à « l'expérience » des participants en matière fiscale et aussi administrative.

Dans des enquêtes futures, l'appartenance des contribuables à l'un ou l'autre des quatre types en particulier pourrait être étudiée de plus près, de même que l'impact potentiel de la durée d'activité en tant qu'indépendant. Il nous paraît également important, pour étayer cette typologie et nos résultats, de présenter le questionnaire à des contribuables qui ont déjà été poursuivis par l'administration fiscale ou qui font usage des services proposés par cette dernière. En outre, une analyse qualitative des enquêtes selon la typologie pourrait nous permettre de nous concentrer plus sur les motivations de ces derniers et de valider nos hypothèses. Tout cela permettrait de vérifier dans quelle mesure les attitudes motivationnelles sont stables ou, à l'inverse, sous quelles conditions elles peuvent changer. Ainsi serait-il possible, en accroissant nos connaissances sur ces différents points, de créer des situations et des conditions favorables au développement d'attitudes motivationnelles positives et de promouvoir par là même l'honnêteté fiscale des citoyens.

Financement

Cet article n'a bénéficié d'aucune source de financement spécifique de la part d'un commanditaire du secteur public, privé ou à but non lucratif.

Références

- Ajzen I (ed.) (1985) *From Intentions to Actions: A theory of planned behaviour*. New York: Springer.
- Ajzen I (1991) The theory of planned behaviour. *Organizational Behavior and Human Decision Processes* 50(2): 179–211.
- Bogardus ES (1928) *Immigration and Race Attitudes*. Lexington, MA: D C Heath and Company.
- Braithwaite V (2003) Dancing with tax authorities: Motivational postures and non-compliant actions. In: Braithwaite V (ed.) *Taxing Democracy. Understanding tax avoidance and tax evasion*. Farnham, Surrey, UK: Ashgate, 15–39.
- Braithwaite V (2007) Responsive regulation and taxation: Introduction. *Law and Policy* 29(1): 3–11.
- Fishbein M, Ajzen I (1975) *Belief, Attitude, Intention, and Behavior: An introduction to theory and research*. Boston, MA: Addison-Wesley.
- Frey BS (1997) A constitution for knaves crowds out civic virtues. *Economic Journal* 107: 1043–1053.
- Hessing DJ, Elffers H, Weigel RH (1988) Exploring the limits of self-reports and reasoned action: An investigation of the psychology of tax evasion behavior. *Journal of Personality and Social Psychology* 54(3): 405–413.

- Kirchler E (1999) Reactance to taxation: Employers' attitudes towards taxes. *Journal of Socio-Economics* 28(2): 131–138.
- Kirchler E (2007) *The Economic Psychology of Tax Behaviour*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Kirchler E, Kogler C, Muehlbacher S (2014) Cooperative tax compliance: From deterrence to deference. *Current Directions in Psychological Science* 23(2): 87–92.
- Massey DS (2002) A brief history of human society: The origin and role of emotion in social life. *American Sociological Review* 67: 1–67.
- Rechberger S, Hartner M, Kirchler E (2009a) SIT-Tax: Duale soziale Identität, Gerechtigkeit, Normen und Steuern: Fragebogen, Datenerhebung und Stichprobe. Université de Vienne (Working paper 2).
- Rechberger S, Hartner M, Kirchler E (2009b) Soziale Vorstellungen über Steuern und EU-Steuern in Österreich. *Wirtschaftspsychologie* 11(1): 59–68.
- Taylor N (2003) Understanding taxpayer attitudes through understanding taxpayer identities. In: Braithwaite V (ed.) *Taxing Democracy: Understanding tax avoidance and tax evasion*. Farnham, Surrey, UK: Ashgate, 71–92.
- Wenzel M (2002) The impact of outcome orientation and justice concerns on tax compliance: The role of taxpayers' identity. *Journal of Applied Psychology* 87: 629–645.
- Wenzel M (2004) An analysis of norm processes in tax compliance. *Journal of Economic Psychology* 25: 213–228.

Biographie des auteurs

Herbert Schwarzenberger est directeur des Masters en Gestion d'entreprises et psychologie économique au programme de l'Université Autrichienne de sciences appliquées *Ferdinand Porsche FernFH*. Il a soutenu son doctorat au sein de l'Université de Vienne. Ses recherches portent sur les comportements fiscaux, la prise de décision et la psychologie des organisations. Pour plus d'information voir <http://www.fernfh.ac.at/die-fernfh/das-team/mag-dr-herbert-schwarzenberger/>.

Stephan Muehlbacher est chercheur à l'European Centre for Social Policy and Research, Vienne. Il a soutenu son doctorat et son habilitation au sein de l'Université de Vienne. Ses recherches portent sur le consentement à et l'acceptabilité de l'impôt ainsi que la prise de décision. Pour plus d'information voir http://www.euro.centre.org/detail_people.php?xml_id=2525.

Cécile Bazart est Maître de Conférences à l'Université de Montpellier. Elle a obtenu son doctorat à l'université de Montpellier sur la fraude fiscale. Son domaine de recherche est l'économie publique et la psychologie économique avec comme domaine d'application de prédilection la fiscalité, mais aussi l'économie environnementale.

Lucas Unger est diplômé de psychologie économique à la Faculté de Psychologie de l'Université de Vienne. Ses recherches portent essentiellement sur les comportements fiscaux.

Erich Kirchler est Professeur de psychologie économique à la Faculté de Psychologie de l'Université de Vienne. Ses recherches portent essentiellement sur les décisions financières au sein du ménage et sur les comportements en matière fiscale. Il a publié les ouvrages: *Conflict and Decision-Making in the Household* (2001) et *The Economic Psychology of Tax Behaviour* (2007). Pour plus d'information voir <http://homepage.univie.ac.at/erich.kirchler/>.

Annexe

Items du questionnaire concernant : les attitudes motivationnelles ; les intentions de comportements pour, respectivement, la fraude fiscale et l'évitement fiscal ; les concepts d'équité procédurale et distributive (format de réponse en sept degrés – 1 = pas du tout d'accord ; 7 = entièrement d'accord).

Attitudes motivationnelles – engagement (Motivationale Grundhaltungen – Verbindlichkeit)

- Si je paie mes impôts, cela servira en fin de compte à tout le monde. (*Wenn ich meine Steuern bezahle, nützt das letztendlich allen.*)
- Tout compte fait, je paie volontiers mes impôts en Autriche. (*Alles in allem zahle ich in Österreich gerne meine Steuern.*)
- Le paiement des impôts permet au gouvernement autrichien de réaliser des projets utiles. (*Steuern zahlen hilft der Regierung Österreichs sinnvolle Dinge zu tun.*)
- Il convient de payer ses impôts. (*Es gehört sich, seine Steuern zu bezahlen.*)
- Cela me fâche de devoir payer mes impôts. [recodé] (*Ich ärgere mich, meine Steuern zahlen zu müssen. [umcodiert]*)

Attitudes motivationnelles – capitulation (Motivationale Grundhaltungen – Kapitulation)

- Si je coopère avec l'administration fiscale autrichienne, celle-ci sera également d'accord pour m'aider. (*Wenn ich mit der Steuerbehörde in Österreich kooperiere, wird sie auch bereit sein, mir zu helfen.*)
- Même si l'administration fiscale autrichienne découvrait que j'avais fait quelque chose de travers, elle me respecterait à condition que je reconnaisse mes erreurs. (*Auch wenn die Steuerbehörde in Österreich herausfindet, dass ich etwas falsch gemacht habe, wird sie mich respektieren, solange ich meinen Fehler eingestehe.*)
- En Autriche, la meilleure stratégie est toujours de travailler avec l'administration fiscale, que celle-ci se montre coopérative ou non. (*Die beste Strategie ist immer mit der Steuerbehörde in Österreich zu kooperieren, egal ob diese kooperativ ist oder nicht.*)
- L'Administration autrichienne des Impôts aide ceux qui se trompent involontairement dans leur déclaration d'impôt. (*Die Steuerbehörde in Österreich hilft jenen, die ohne Absicht ihre Steuererklärung falsch abgeben.*)

Attitudes motivationnelles – résistance (Motivationale Grundhaltungen – Widerstand)

- En Autriche, l'administration fiscale préfère me poursuivre si j'ai fait une erreur plutôt que de me soutenir quand je fais bien les choses. (*Die Steuerbehörde in Österreich ist eher daran interessiert mich zu ertappen, wenn ich etwas falsch gemacht habe, als mich dabei zu unterstützen alles richtig zu machen.*)
- Une fois que l'administration fiscale autrichienne m'a collé une étiquette de fraudeur, elle ne changera plus d'avis. (*Wenn mich die Steuerbehörde in Österreich einmal als Steuersünder eingestuft hat, wird sie ihre Meinung nicht mehr ändern.*)
- La société a besoin de plus de personnes qui s'opposent à l'administration fiscale autrichienne. (*Als Gesellschaft brauchen wir mehr Menschen die sich gegen die Steuerbehörde in Österreich zur Wehr setzen.*)
- Il est impossible de satisfaire pleinement l'Administration autrichienne des Impôts. (*Es ist unmöglich, die Steuerbehörde in Österreich vollkommen zufrieden zu stellen.*)

(Continued)

Annexe (Continued)**Attitudes motivationnelles – désengagement (Motivationale Grundhaltungen – Abkoppelung)**

- Je ne vais pas passer une nuit sans sommeil si je me rends compte que je ne fais pas exactement ce que l'administration fiscale autrichienne me demande. (*Wenn ich bemerke, dass ich nicht exakt das tue, was die Steuerbehörde in Österreich von mir erwartet, bereitet mir das keine schlaflosen Nächte.*)
- Cela m'est égal de ne pas faire ce que l'administration fiscale autrichienne me demande. (*Mir ist es egal, wenn ich nicht das mache, was die Steuerbehörde in Österreich von mir verlangt.*)
- Si l'Administration autrichienne des Impôts prend des mesures plus strictes à mon égard, je réduirai ma coopération avec eux. (*Wenn die Steuerbehörde in Österreich härter mit mir umgeht, werde ich weniger kooperieren.*)

Attitudes motivationnelles – jeu (Motivationale Grundhaltungen – Spielen)

- J'ai plaisir à mettre en évidence les failles et zones grises du système fiscal autrichien. (*Es macht mir Spaß, die Lücken und Grauzonen des österreichischen Steuerrechts herauszufinden.*)
- J'ai plaisir à trouver un moyen pour réduire mon paiement d'impôts en Autriche. (*Ich finde Vergnügen daran, einen Weg zu finden, wie ich meine Steuerzahlungen in Österreich minimieren kann.*)
- J'aime m'entretenir avec des amis sur les failles et échappatoires du système fiscal autrichien. (*Ich spreche gerne mit Freunden über die Lücken und Schlupflöcher im österreichischen Steuersystem.*)

Fraude fiscale (Steuerhinterziehung)

- Parfois j'« oublie » d'indiquer certains petits revenus dans ma déclaration d'impôts. [recodé] (*Ich "vergesse" manchmal, kleinere Projekte als Einnahmen in meiner Steuererklärung anzugeben. [umcodiert]*)
- J'indique la totalité de mes revenus dans ma déclaration d'impôts. (*Ich gebe meine gesamten Einnahmen in meiner Steuererklärung an.*)
- Je n'ai pas le souvenir d'avoir volontairement déclaré des dépenses trop élevées dans ma déclaration d'impôts. (*Ich habe noch nie bewusst erhöhte Ausgaben in einer Steuererklärung angegeben.*)
- Je demande à des amis ou à des connaissances de me rédiger des notes d'honoraires fictives, afin de réduire mes revenus et ainsi mes impôts. [recodé] (*Ich lasse mir von Freunden oder Bekannten erfundene Honorarnoten ausstellen, um mein Einkommen, und damit meine Steuern, zu reduzieren. [umcodiert]*)
- Je déclare aussi des dépenses qui sont majoritairement d'ordre privé. [recodé] (*Ich setze zum Teil auch Ausgaben ab, die überwiegend privat angefallen sind. [umcodiert]*)
- Je collecte des factures chez mes amis et connaissances et je les joints à ma déclaration d'impôts. [recodé] (*Ich sammle Rechnungen aus meinem Freundes- und Bekanntenkreis über Ausgaben, die ich in meiner Steuererklärung angeben könnte. [umcodiert]*)
- Dans la rédaction de ma déclaration d'impôts, je suis foncièrement honnête. (*Ich bin bei meiner Steuererklärung immer 100% ehrlich.*)
- Je déduis des frais de transport pour des trajets que je n'ai pas fait dans un but professionnel. [recodé] (*Ich setze Fahrtkosten für Fahrten ab, die ich nicht beruflich unternommen habe. [umcodiert]*)

Évitement fiscal (Steuervermeidung)

- J'essaie d'exploiter les zones grises du système fiscal de façon optimale pour mes propres besoins. [recodé] (*Ich versuche, die „Grauzonen“ im Steuersystem möglichst optimal für mich auszunützen. [umcodiert]*)

Annexe (Continued)

- J'essaie d'économiser des impôts dans le cadre de dispositions légales. [recodé] (*Ich versuche, innerhalb der vorhandenen legalen Möglichkeiten Steuern zu sparen. [umcodiert]*)
- J'étudie la législation fiscale à fond afin de tenir compte de tout ce qui me permet de faire des économies sur les impôts. [recodé] (*Ich setze mich genau mit dem Steuergesetz auseinander, um nach Einsparungsmöglichkeiten zu suchen. [umcodiert]*)
- Afin de ne pas dépasser les limites de revenu, je me fais payer une partie de mes revenus l'année fiscale suivante. [recodé] (*Ich lasse mir einen Teil meines Einkommens erst im darauffolgenden Jahr auszahlen, um Verdienstgrenzen einzuhalten. [umcodiert]*)
- Je me fais payer une partie de mes honoraires sous forme d'acquisition de matériel p.ex. ordinateur, matériel d'équipement, etc. [recodé] (*Ich lasse mir einen Teil meines Honorars in Form von Anschaffungen wie z.B. Laptop, Ausrüstung, etc. auszahlen. [umcodiert]*)
- Je réduis ma charge fiscale en profitant des exemptions. [recodé] (*Ich reduziere meine Steuerlast, indem ich Steuerfreibeträge ausnutze. [umcodiert]*)
- Je déduis des charges exceptionnelles de mes impôts telles des assurances vie
- [recodé] (*Ich setze vorhandene Sonderausgaben (z.B. Lebensversicherung) von meiner Steuer ab. [umcodiert]*)

Équité procédurale (Prozedurale Gerechtigkeit)

- Les processus de décision et les contrôles fiscaux ... (*Die Entscheidungsprozesse und Steuerprüfungen des Finanzamts ...*):
- sont justes. (*sind gerecht.*)
- sont toujours effectués de la même manière. (*werden immer in gleicher Weise durchgeführt.*)
- sont arbitraires. [recodé] (*sind willkürlich. [umcodiert]*)
- sont fondés sur des faits et non pas sur des opinions. (*basieren auf Fakten und nicht auf Meinungen.*)
- facilitent les recours en appel. (*machen es leicht, Berufung einzulegen.*)
- servent en fin de compte la cause commune. (*dienen letztlich dem Wohl aller.*)
- tiennent compte des droits des citoyens. (*berücksichtigen die Rechte der Bürger.*)

Équité distributive (Distributive Gerechtigkeit)

- Les impôts que je paie sont proportionnels aux services que l'État autrichien me rend. (*Bezogen auf das, was ich an Steuern zahle, bietet mir der Staat Österreich entsprechende Leistungen.*)
- Le montant de mes impôts est juste. (*Die Höhe meiner Steuern ist gerecht.*)
- Le montant des services que je reçois actuellement de la part de l'État est équitable comparativement à celui d'autrui. (*Die Höhe der Leistungen, die ich im Moment vom Staat erhalte, ist im Vergleich zu anderen gerecht.*)
- Mes possibilités de réduire les impôts sont justes comparativement à autrui. (*Meine Möglichkeiten Steuern zu reduzieren, sind im Vergleich zu anderen gerecht.*)
- Comparativement à ce que les travailleurs indépendants payent comme impôts, l'État autrichien leur offre des services adéquats. (*Bezogen auf das, was die Selbständigen an Steuern zahlen, bietet der Staat Österreich den Selbständigen entsprechende Leistungen.*)
- Le montant des impôts payable par les travailleurs indépendants est juste. (*Die Höhe der Steuern, die Selbständige zu zahlen haben, ist gerecht.*)
- Le montant des services que les travailleurs indépendants reçoivent de la part de l'État est juste comparé aux services obtenus par les salariés. (*Die Höhe der Leistungen, die Selbständige vom Staat erhalten, ist im Vergleich zu unselbständig Erwerbstätigen gerecht.*)

(Continued)

Annexe (Continued)

- Les possibilités de réduction d'impôts pour travailleurs indépendants sont justes par rapport aux possibilités de réduction d'impôts des salariés. (*Die Möglichkeiten von Selbständigen Steuern zu reduzieren, sind im Vergleich zu unselbständig Erwerbstätigen gerecht.*)
 - En Autriche, le rapport entre les services rendus par l'État et le montant des impôts acquittés est juste dans l'ensemble. (*Insgesamt ist das Verhältnis zwischen staatlichen Leistungen und der Höhe der Steuern in Österreich gerecht.*)
 - Le système fiscal autrichien répartit la charge fiscale de façon juste sur tous les payeurs d'impôts. (*Das österreichische Steuersystem verteilt die Steuerlast auf alle Steuerzahler gerecht.*)
 - Les services rendus par l'État autrichien sont répartis de façon juste pour tout le monde. (*Die Leistungen vom Staat Österreich sind gerecht auf alle verteilt.*)
 - Les possibilités de réduire les impôts sont réparties de façon juste parmi l'ensemble des payeurs d'impôts. (*Die Möglichkeiten Steuern zu reduzieren, sind auf alle Steuerzahler und Steuerzahler gerecht verteilt.*)
-